



Webinaire

Les politiques actives du marché de travail : Bonnes pratiques et recommandations pour l'Afrique du Nord

07 Avril 2021

Note conceptuelle

I- Contexte

L'emploi occupe une importance centrale dans l'agenda des politiques de développement des pays d'Afrique du Nord. En effet, la sous-région connaît un taux de chômage structurellement élevé, 12,1% en 2019 (Organisation Internationale du Travail, OIT), un taux d'emploi des plus faible du continent Africain (40,1% contre une moyenne continentale de 58,8% en 2019), une faible participation au marché de travail (45,7% contre 60,7% en moyenne mondiale), et particulièrement des femmes (22,1%) et un taux de chômage des jeunes des plus élevés au monde. Selon l'OIT, le taux de chômage des jeunes en Afrique du Nord en 2019 était de 30,2%, contre une moyenne mondiale de 13,6%. En addition, l'écart de taux de chômage entre les sexes reste élevé pour toute la sous-région, tant chez les adultes que chez les jeunes, avec un taux de chômage des jeunes femmes d'environ 39,6%.

La croissance économique enregistrée par les pays de la sous-région au cours de la décennie de 2010 n'a pas été suffisante pour absorber les arrivées sur le marché du travail. Le secteur privé reste sous-développé et la capacité d'absorption de la demande de main-d'œuvre par le secteur public est limitée en raison de contraintes budgétaires.

De plus, comme dans les autres sous-régions du continent, une forte proportion de travailleurs se retrouve en emplois précaires, caractérisés principalement par la prédominance des établissements informels, des bas revenus et un faible niveau de protection sociale. En addition, l'Afrique du Nord est la partie du continent qui connaîtra le rythme de vieillissement le plus rapide de sa population. La part des plus de 60 ans devrait doubler dans un peu plus de vingt ans dans la sous-région, ce qui posera d'importants défis pour les régimes de retraite, financés en bonne partie par les cotisations salariales d'un marché de travail formel réduit.

Les pays d'Afrique du Nord se privent d'une bonne partie de leurs ressources humaines à cause de la faible participation des femmes à la vie économique. Le rapport Femmes/hommes dans le taux de participation à la population active (22,1% pour les femmes contre 69,5% pour les hommes) témoigne de la faible participation des femmes à l'économie et par conséquent de leur faible autonomie financière. Ce ratio (31,8% pour la sous-région contre 63,6% en moyenne mondiale) est le plus faible au monde. En addition, l'évolution des dernières années ne présage pas non plus d'une amélioration future.

Par ailleurs, le secteur primaire, composé principalement par l'agriculture, emploie une tranche importante de la population active des pays de la sous-région avec une moyenne régionale de 25,1%. Le secteur pâtit d'un sous-emploi élevé et d'une productivité faible. La mise en place de politiques visant le transfert du stock d'emplois « surplus » du secteur agricole vers les

secteurs à plus haute valeur ajoutée, comme peut l'être l'industrie agroalimentaire à titre d'exemple, permettrait de rendre le secteur primaire plus compétitif et augmenterait la valeur ajoutée industrielle et la productivité du travail. En effet, le sous-emploi et la faible productivité du secteur agricole doivent être interprétés comme un réservoir de main d'œuvre dont il faut puiser pour augmenter la valeur ajoutée à travers la mobilité intersectorielle.

Le développement économique de la sous-région passe par l'amélioration des compétences de sa force de travail et de son utilisation optimale. Les Etats de la sous-région devront revoir leurs politiques de l'emploi et formuler de nouvelles stratégies, plus intégrées et plus inclusives, basées sur la participation active des premiers concernés et une volonté politique plus forte, capables de réformer les modes de gouvernance, et de mobiliser davantage de moyens pour répondre aux attentes, notamment des jeunes et des populations les plus vulnérables. Les initiatives récemment lancées dans certains des pays de la sous-région vont dans ce sens et contribueront certainement à améliorer l'impact des programmes en place.

L'objectif principal des politiques actives du marché du travail (PAMT) est d'accroître les possibilités d'emploi pour les demandeurs d'emploi, de mieux faire correspondre les profils des chômeurs à ceux des postes vacants et de stimuler la création de nouveaux postes. Les politiques actives peuvent contribuer à la croissance de l'emploi, à la réduction du chômage et la dépendance aux prestations. Elles permettent aux chômeurs de retrouver un emploi correspondant à leurs profils le plus rapidement possible, en leur fournissant le soutien dont ils ont besoin pour réintégrer le marché du travail avec succès. Les PAMT exigent des bénéficiaires la réalisation d'obligations spécifiques et des comportements orientés, constituant une relation qui s'apparente davantage à un échange puisque l'effort du chômeur est récompensé sous la forme de prestation.

Dans ce cadre le Bureau sous régional de la CEA pour l'Afrique du Nord organise un webinaire sous la thématique « les politiques actives du marché de travail : bonnes pratiques et recommandations pour l'Afrique du Nord »

II- Objectif

Accompagner les pays de la sous-région dans la conception et la mise en œuvre de PAMT efficaces, sur la base d'expériences sous-régionales réussies.

Les pays d'Afrique du Nord, face au défi majeur du chômage et à la nécessité de création massive d'emplois décents pour leurs jeunes femmes et hommes, ont mis en place un nombre conséquent d'initiatives nationales et territoriales. Certaines d'entre elles constituent de bonnes pratiques à même d'être transposées à d'autres secteurs économiques et partagées au niveau sous-régional.

III- Panélistes

Le webinaire sera animé par les représentants des ministères en charge de l'emploi dans les pays d'Afrique du nord, d'éminents experts et des représentants du secteur privé et de la société civile.

IV- Modération

Le Bureau sous régional pour l'Afrique du Nord assurera la modération du webinaire.

V- Participation

Des représentants du secteur privé des États membres, des universités et des organisations internationales.

VI-Date

Le 7 avril 2021 (14h00 à 16h00, Heure de Rabat).

VII- Langues de travail

Des services d'interprétation simultanée en arabe, en anglais et en français sont prévus.

VIII- Contacts

Pour plus d'informations sur l'organisation du webinaire, veuillez contacter :

Point focal– Coordination

- Aziz Jaid, Economist,
jaid@un.org

Knowledge Management

- Salem Sebbar
sebbar@un.org

Communication

- Houda Filali-Ansary
filali-ansary@un.org

Documentation

- Mohammed Mosseddek
mosseddek.uneca@un.org

Administration/Logistique

- Lahcen Hmade
hmade@un.org

Secrétariat

- Naima Sahraoui
sahraoui.uneca@un.org

- Fouzia Assou
assouqaddou@un.org

Tél. (Bureau): (+212) 537 71 56 13/537 71 78 29